

## “Optimisme mesuré” pour 2010 en régulation et GTB

Le syndicat ACR des fabricants de GTB et de régulation de climatique envisage le marché français en 2010 avec un “optimisme mesuré”. < Qu'elle marque ou non une sortie de crise, cette année ne saurait être une année faste”, estime-t-on toutefois au syndicat. < Nous aurons en 2010 une croissance raisonnable, mais en aucun cas à deux chiffres >, a indiqué lors d'une conférence de presse la semaine dernière Jean Daniel Napar (Siemens), qui vient d'être réélu pour trois ans à la présidence du syndicat ACR.

En régulation de la ventilation et de la climatisation dans le tertiaire, le marché français a reculé de 6% l'an passé, à 72,1 millions d'euros, selon ACR, qui précise que “la moitié de cette chute est probablement due aux conséquences de la loi LME”, avec la “distorsion” que cette loi a provoquée en 2009 en matière de stockage. < Au premier trimestre 2010, nous avons retrouvé ces 3% et nous sommes revenus aux chiffres du début de 2009, cela va mieux >, a confié M. Napar.

## Trente entreprises de génie climatique en grand danger, selon Plimsoll

Parmi les mille plus grandes sociétés du marché français de l'installation d'équipements thermiques et de climatisation, “la pression concurrentielle pousse peu à peu les plus faibles vers la sortie”, estime une étude récente de Plimsoll Publishing. « Trop de sociétés courent après des parts de marchés de plus en plus minces, juge-t-on chez Plimsoll. Les 31 sociétés, que nous avons classées « danger », sont en position très vulnérables, notamment à cause d'une combinaison de dettes à la hausse et de marges trop basses. Elles se trouvent en situation d'échec et risquent de ne pas pouvoir se relever en 2010. Beaucoup d'entre elles ont atteint un niveau d'endettement qui restreint sévèrement la capacité de leurs dirigeants à prendre des décisions qui seraient routinières en d'autres circonstances. La raréfaction des prêts bancaires depuis la crise et une demande en berne fragilisent encore plus ces entreprises qui pourraient bientôt ne plus pouvoir se relever. »

## Pour 2010, Daikin prévoit une croissance de 3,8% en Europe

En Europe, le groupe Daikin Industries prévoit, dans son activité climatisation, un chiffre d'affaires de 229 milliards de yens (environ 2 milliards d'euros) au cours de son exercice clos en mars 2011, contre 220,6 milliards pour l'exercice clos en mars dernier et 272,1 milliards pour l'exercice clos en mars 2009. Le groupe parle de “futur incertain” du marché européen, où, pour l'exercice en cours, il s'attend à une demande “largement similaire” à celle du dernier exercice. Au plan mondial, le groupe a enregistré en climatisation, au cours de son exercice clos en mars dernier, un résultat opérationnel de 45,8 milliards de yens (contre 71,6 milliards) sur un chiffre d'affaires de 908,6 milliards (contre 1059,4 milliards). Pour l'exercice en cours, il table sur un résultat de 64,5 milliards de yens sur un chiffre d'affaires de 1012 milliards.

### EN BREF

- CLIMATIQUE. Le marché mondial connaîtra une croissance annuelle moyenne de 5% d'ici à 2016 à la fois en matériels de chauffage (avec un chiffre d'affaires qui passera de 14 milliards d'euros en 2009 à 20 milliards en 2016) et en appareils de production d' ECS (12 milliards en 2009, 18 milliards en 2016) et de 8% en matériels de climatisation et de ventilation (47 milliards en 2009, 79 milliards en 2016). C'est ce que vient d'estimer la division Thermotechnologie de Bosch.

- POMPE À CHALEUR. Le marché français des pompes à chaleur reculera de 9,6% en 2010 (contre - 16,9% en 2009), mais un retour à la croissance interviendra à partir du milieu de 2011. Le marché progressera de 4,7% l'an prochain et de 7,4% en 2012. C'est ce que prévoit une étude récente de Xerfi.

- CLIMATIQUE. Le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire vient d'accorder le label “pôle de compétitivité” à l'aquitain Avenia, qui travaille notamment sur la géothermie profonde, et à l'alsacien Energivie, spécialisé dans les bâtiments BBC et à énergie positive.

- RÉGULATION. La certification européenne eu.bac des systèmes de régulation de climatique va étendre son champ d'application. La certification de l'application VAV de régulation terminale sera en effet disponible courant 2010, tandis que le domaine des sondes, vannes et actionneurs est aujourd'hui prêt pour cette même certification. De la même façon, indique-t-on au syndicat ACR, “les progrès réalisés pour la régulation en fonction de la température extérieure sont en cours de mise en œuvre pour la certification eu.bac”.